

organes, le réformer au besoin, et on arrive à avoir ce qu'on appelle une "voix de compositeur," qui donne au moins l'expression voulue, une voix qui n'a ni la force ni le charme de celle du chanteur de profession, mais qui est bien suffisante pour l'enseignement. On a vu même des professeurs sans voix (*Rires*), et il n'est pas impossible de faire une classe de chant sans chanter soi-même. Je vous ai parlé de moniteurs tout à l'heure, écoutez ceci :

J'ai connu un colonel en retraite, atteint d'une laryngite chronique, qui ne pouvait pas produire un son, et qui cependant, s'était fait le professeur de musique de ses petits-enfants et de ses petits-neveux. Il est vrai qu'il plaidait à côté de lui une de ses petites-filles, âgée de six ans, qui lui servait d'orgue, de diapason et qui donnait la note pour lui. C'est une des choses les plus étranges que j'ai vues dans ma vie, et cet homme avait formé d'excellents élèves. (*Rires et bravos*).

Voilà donc les trois principales difficultés que vous rencontrerez dans l'enseignement du chant.

Seulement vous allez me dire : "et l'intonation ? et la distinction des intervalles ? et le rythme ?" Je ne discouvre pas qu'il y ait là des difficultés ; mais il faut distinguer ; nous ne parlons jusqu'ici que du chant, qui est le nécessaire : la musique, c'est le luxe (*Mouvement*).

Il y a deux enseignements différents : on peut avoir très-bien enseigné le chant sans avoir même commencé la musique.

Il y a des pays où le peuple sait chanter par tradition ; il n'est pas nécessaire de quitter la France, d'aller en Italie, par exemple, pays qui a à cet égard une vieille réputation, pour trouver des gens qui savent chanter ; en France aussi vous pourriez rencontrer des gens du peuple, vivant dans un milieu parfaitement ignorant, où aucune notion musicale théorique n'a jamais pénétré, et qui possèdent des voix d'une très-grande justesse, d'un timbre agréable uni à un véritable sentiment artistique. On voit des chanteurs populaires faire pleurer leurs auditeurs sans être cependant sortis du Conservatoire ; le timbre, l'expression, tout y est (*Assentiment*). Par conséquent, il peut exister un enseignement du chant sans enseignement de la musique.

Il y en a des exemples parmi les sociétés chorales. Dans mon enfance, je me rappelle avoir entendu les fameux "chanteurs montagnards" de Bagnères-de-Bigorre, qui ont laissé une réputation certainement méritée. Sauf leur chef, je crois que personne parmi eux ne savait lire. Tous leurs chants étaient appris par cœur, et il est à croire que chacun d'eux eût été aussi novice à définir un si bémol ou un ré, qu'une machine électrique ou un télégraphe.

Je ne veux pas dire qu'il n'y a plus de ces sociétés, seulement elles ne veulent pas avouer ce qu'elles sont réellement (*Rires*). Il y a un grand nombre de sociétés chorales aujourd'hui dont la "méthode d'enseignement" mérite le nom : faut-il le dire ? — de méthode du serinage (*Applaudissements*).

Non ! n'est-ce pas ? Nous ne voulons pas, nous instituteurs, nous ne voulons pas faire de nos élèves des serins, pas plus que des perroquets (*Rires*).

Dans une réunion comme celle-ci, si quelque chose doit être en horreur, c'est le *perroquetisme*.

Voilà pourquoi vous désirez toujours en venir, à la fin, à la quatrième difficulté, c'est-à-dire à enseigner la musique.

Alors, messieurs, que ce soit en réalité, et non en apparence (*Bravos*)...

Il faut se borner à enseigner le chant pur et simple, ou, si l'on enseigne la musique, il faut l'enseigner sérieusement.

En deux mots, voici la marche à suivre : le chant, dans les classes inférieures ; la musique, quand les enfants sont capables de la comprendre.

Mais... la musique ?

"Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose."

(*Applaudissements*)

Nous faisons des statistiques souvent, vous et moi — je ne dis pas que nous les faisons toujours de bien bon cœur, n'est-ce pas ? (*Rires et Bravos*) — mais ce serait une statistique très-curieuse à faire que de rechercher combien il y a en France de pianistes... et combien il y a de musiciens... J'aurais peur que le tant pour cent des musiciens, comparativement au nombre des pianistes, fût terriblement faible ! Arriverait-il aux unités ? Je n'en sais rien (*Hilarité et applaudissements*).

Dans les pensions de demoiselles, on apprend "le piano" 5 à 6 heures par jour et on finit par arriver à jouer, au bout de sept à huit ans, le quadrille de la *Fille de Mme Angot* et la *polka d'Orphée aux enfers*... (*Rires*). C'est là ce qu'on nomme l'enseignement de la musique ! Ah ! les mamans ont bien payé ce beau résultat au prix de 20 francs la note ! (*Nouvelle hilarité*).

Il y a à l'Exposition un quartier où l'on peut faire à cet égard d'utiles réflexions : c'est celui des pianos mécaniques. (*Rires*). Charmants instruments ! On n'a qu'à tourner une manivelle... et on exécute merveilleusement des "morceaux" superbes.

L'autre jour, en moins de cinq minutes, préparatifs compris, on m'a moulu ainsi admirablement, avec nuances, points d'orgue et floritures, une "grande fantaisie de Ravina" que j'aurais bien mis huit jours à apprendre quand j'avais quatorze ans ! — (*Applaudissements et rires*).

Supposez un peu que les dames voulussent bien adopter les pianos mécaniques comme elles ont adopté les machines à coudre ! Quelle économie de temps ! Que de choses bonnes et utiles on pourrait apprendre aux jeunes filles pendant cinq ou six heures par jour durant cinq ou six ans ! Que d'excellents compléments on pourrait ajouter à leur éducation !... y compris la musique que ces pianistes là n'ont jamais eu le temps d'apprendre (*Hilarité*).

Si on pouvait persuader aux mères d'en faire une question de patriotisme ! Si on pouvait arriver à ce que les heures enlevées à cet effroyable gaspillage fussent consacrées par les dames à leur ménage et à l'éducation de leurs enfants, vous voyez d'ici, messieurs, sans insister, tout ce que la France y gagnerait ! (*Bravos, répit et rire adhésion*).

Il est bien loin de ma pensée, n'est-ce pas, de condamner l'étude de la musique pour les jeunes filles ; Elle est souvent très-bien comprise, et il faut bien rendre justice à qui de droit.

Saviez-vous où on apprend la musique à Paris d'une façon sérieuse ? Dans les écoles communales. (*Applaudissements*).

Il est vrai quo l'enseignement y est gratuit, et qu'en pareille matière l'enseignement gratuit obtient toujours beaucoup plus de résultats que l'enseignement payé. Du train dont vont les choses d'un côté et de l'autre, il se produira peut-être à Paris ce singulier résultat qu'en peu d'années le bon goût et la véritable instruction musicale se trouvent transportées des classes aisées dans les classes populaires... (*Applaudissements*).

Je ne puis pas entamer ici la question de l'enseignement technique de la musique. Cette question n'est pas dans mon sujet, elle est d'ailleurs beaucoup trop vaste ; je me contenterai de vous donner un petit critérium, un moyen certain de reconnaître si un enseignement musical a été sérieux.

Il doit avoir, dès le début, produit ce résultat que l'élève reconnaîsse l'intervalle de deux sons qu'il entend, et saché donner leur nom aux notes produites par un instrument ou une voix qui vocalise. Dans un cours nombreux, on fait naturellement écrire aux élèves le son reconnu, de sorte que l'exercice est connu sous le nom de *diction* musicale.

Tout enseignement qui n'aboutit pas promptement à cette éducation de l'oreille qui permet l'écriture de la musique sous la dictée ne mérite pas le nom d'enseignement musical.

Eh bien, dans nos écoles, il est possible et même facile d'obtenir ce résultat, et d'autant mieux qu'on s'adresse à des enfants plus jeunes. Chose étrange, dans le monde des salons, je dirais presque dans le monde artistique, ce résultat est aujourd'hui regardé comme une rareté. On s'étonne toujours de voir un musicien qui, entendant un orchestre ou une musique militaire, sait distinguer les notes produites, écrire la mélodie entendue, et, au besoin, les parties d'accompagnement, reproduire enfin sur l'instrument qu'il sait manier, l'effet du morceau dont il n'a jamais vu les parties écrites. Oui, on considère ce musicien comme une rareté et, cependant, je le répète, il n'y a pas d'enseignement musical qui ne doive commencer par rechercher ce résultat et finir par l'obtenir.

Nous sommes en vacances en ce moment, vous le savez, et nous avons ici quelques enfants seulement de deux écoles voisines dont les plus âgés sont absents.

Je n'ai appris qu'avant-hier soir que je devais prendre la parole ce matin devant vous. Rien n'a donc été préparé, et je me suis borné à demander 25 enfants dans deux écoles où l'on enseigne la musique comme dans toutes les écoles de Paris. Nous pouvons faire l'expérience, et voir si les enfants ont commencé par où l'on doit commencer. Il suffit de leur faire entendre des sons et de leur demander de les chanter en disant le nom des notes (*L'expérience a lieu aux applaudissements de l'assemblée*).